Accueil > Actualités et événements > Actualités >

Relations avec l'Islam - 01 décembre 2009

Réactions des évêques catholiques de Suisse au vote positif pour l'interdiction des minarets

Le peuple suisse a accepté l'initiative populaire pour l'interdiction de la construction de minarets. Les évêques ont pris connaissance avec une grande attention de ce résultat. Le 29 novembre 2009, la conférence des évêques de Suisse a publié une déclaration à ce sujet.



Pour les évêques, la décision du peuple représente un obstacle et un grand défi sur le chemin de l'intégration dans le dialogue et le respect mutuel. On n'est manifestement pas parvenu à montrer au peuple que l'interdiction de la construction de minarets ne contribue pas à une saine cohabitation des religions et des cultures, mais au contraire la détériore. La campagne, avec ses exagérations et ses caricatures, a montré que la paix religieuse ne va pas de soi et qu'elle doit toujours être défendue.

Le oui à l'initiative augmente les problèmes de la cohabitation entre les religions et les cultures. Le défi premier constitue à redonner à la population la confiance nécessaire en notre ordre juridique et l'attention appropriée aux intérêts de tous. Cela exige la collaboration de tous en Suisse, et spécialement les responsables de l'Etat et de l'Eglise.

Les difficultés de coexistence entre les religions et les cultures ne se limitent pas à la Suisse. Les pasteurs de l'Eglise catholique ont rappelé avant le vote que l'interdiction de la construction de minarets ne servira pas les chrétiens opprimés et persécutés dans des pays islamiques mais qu'elle détériore la crédibilité de leur engagement dans ces pays. Les évêques suisses encouragent toutes les personnes de bonne volonté à s'engager encore plus aujourd'hui pour ces chrétiens et à se tenir à leur côté.

Fribourg, le 29 novembre 2009

Walter Müller Chargé d'information de la CES

Mgr de Germiny, évêque de Blois, a fait part de sa "tristesse" : "Comme croyant, je suis blessé par la votation helvétique refusant toute construction de nouveaux minarets".

Lire la suite sur le site du diocèse de Blois

Sur RCF Lyon Fourvière, le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, a rappelé qu'un des enseignements du Concile Vatican II est que "chacun a le droit libre d'exercer sa religion et doit être respecté par tous en ce domaine" après avoir évoqué sa conversation avec le Recteur de la grande mosquée de Lyon : "Pour lui, ce qui est important c'est la mosquée. Le minaret est une question seconde."

Lire la suite sur le site du diocèse de Lyon

Voir aussi...

A noter sur vos agendas

05/12/2009 : Fêtes de l'Immaculée Conception - Fêtes de l'Immaculée Conception

Actualités

Rencontre des délégués diocésains pour les relations avec l'Islam: 04/12/2009

Le triple défi du dialogue islamo-chrétien : 26/11/2009

9e édition de la Semaine de rencontres islamo-chrétiennes : 10/11/2009

80 autres actualités

Dossiers

Synode des Evêques : les évêques français témoignent

Articles et documents

"Il faut du temps pour que le regard sur l'autre change", message de Mgr Santier

"Le triple défi du dialogue islamo-chrétien" par le cardinal Jean-Louis Tauran

"Avancer ensemble dans une union respectueuse des valeurs des uns et des autres" Message de Mr Moussaoui Président du Conseil Français du Culte Musulman

4 autres articles et documents

Rubrique du site à consulter

Relations avec l'Islam

Service national pour les relations avec l'Islam

Textes et déclarations officielles de la Conférence des évêques de France

Diocèse de Blois

Mgr Maurice de Germiny Cardinal Philippe Barbarin

1 sur 2 06/12/2009 17:42

A voir

Messe des Invalides : réactions d'évêques

Auteurs

Philippe Barbarin Maurice de Germiny

| | | | | | © - www.eglise.catholique.fr, le site Internet de l'Eglise catholique en France édité par la conférence des évêques de France.

06/12/2009 17:42 2 sur 2